



Paroisse Saint-Joseph d'Orléans

2757, boul. St-Joseph, Orléans (ON) K1C 1G4

Tél. : (613) 824-2472 ; paroisse_stjoseph@bellnet.ca

www.stjosephorleans.ca



Bulletin du 14 février 2021

⌘ Intentions des messes :

- Le 14 février - 6^e Dimanche du Temps Ordinaire : 10h

1. René Labelle - Son épouse Simone
2. Marc Rancourt - Son épouse et ses enfants
3. Denise Martel - Sa fille Jacqueline Martel
4. Jean-Yves Fortin - Son épouse Denyse
5. Germaine Fortier - Marie Claire Sauvé
6. Roger Ladouceur - Son épouse et ses enfants
7. Nicole Sauvé - Camille et Sylvie Bozozuk
8. Gertrude Duteau - Sa sœur Rollande
9. Roger Richer - Sa conjointe Hélène
10. Raymond Omer Lalonde - Louise et famille
11. Ronaldo Robert - Gilberte Robert et les enfants
12. Carole Sicotte - Gisèle Mageau
13. Aux intentions de la famille Taillefer - Roger et Jacqueline Taillefer
14. Action de grâce - Famille Soma
15. En l'honneur de la Sainte famille - Prosper Calixte

- Le 17 février - Mercredi des Cendres :

- 16h : En l'honneur de Saint Joseph – Raymonde Tessier
 19h : 1. Lucie Desloges – Sa mère Rose-Mai et sa sœur Julie
 2. Ludivine Morin – Susanne et Jean-Guy Bisson

- Jeudi 18 février - 19h : M. & M^{me} Marcel Boyer – Pierrette Boyer

- Vendredi 19 février - 19h : Laurette Blanchard – Marie Claire -Sauvé

La lampe du sanctuaire brûlera cette semaine aux intentions de Claude et Denise Vermette

✓ **FIN DU CONFINEMENT - nouvel horaire :**

À partir du **Mercredi des Cendres** (17 février), nous revenons au 30% de la capacité de l'église.

- **Nous reprenons les messes en semaine** (du lundi au vendredi) à **19h** (chapelet à 18h30), ainsi que les messes de la fin de semaine : **samedi à 17h, dimanche à 10h et à midi.**
- **Mercredi des Cendres** : **messes à 16h & 19h.** Rappel que c'est une journée pénitentielle (**maigre et jeûne**).
- Les **vendredis du Carême**, nous offrirons le **Chemin de la Croix à 18h.** Cette dévotion remplace le chapelet.
- **Confessions 30 minutes avant toutes les messes,** pendant le Carême.

DERNIER DIMANCHE

**pour la distribution de la Sainte Communion dans le stationnement,
le 14 février, de 11h à 11h30.**

L'archevêque d'Ottawa-Cornwall a récemment donné l'autorisation aux paroisses qui le désirent d'offrir la Sainte Communion au volant, tout en respectant les normes de la Santé Publique d'Ottawa :

*Rassemblement dans des voitures pour un service religieux,
un rite ou une cérémonie (aussi appelé « drive-in ») :*

- *Chaque personne participant au rassemblement, autre que les personnes qui dirigent le service religieux, le rite ou la cérémonie, doit rester dans une voiture sauf si cela est nécessaire pour utiliser des toilettes, ou si cela peut être nécessaire pour des raisons de santé et de sécurité.*
- *Le conducteur de la voiture doit veiller à ce qu'il soit placé à une distance d'au moins deux mètres des autres voitures.*

Procédure pour la distribution de la Sainte Communion au volant à Saint-Joseph :

1. Les voitures viennent sur le stationnement de l'église **après avoir écouté la messe en ligne.**
2. Les véhicules se garent distants d'au moins deux mètres les uns des autres (**les occupants de la voiture portent un masque et doivent rester dans le véhicule.**)
3. Le prêtre/diacre, portant son masque, se rend à la voiture et distribue la Sainte Communion par la fenêtre à chaque occupant ; les communians gardent leur masque également pendant la distribution.
4. Une fois que tous les occupants de la voiture auront reçu la Sainte Communion dans les mains, le prêtre/diacre recule ; les occupants de la voiture peuvent alors baisser leur masque pour consommer immédiatement la Sainte Communion sous les yeux du prêtre/diacre. **Il n'est pas permis de recevoir la Sainte Communion pour emporter ailleurs.**
5. Après avoir consommé la Sainte Communion, le prêtre/diacre donne une bénédiction et la voiture quitte le terrain.

✓ **Rapport financier 2020 :**

Veuillez consulter ce rapport dans la section « [**Annonces importantes**](#) » de notre site web.

✓ **Réouverture du bureau :**

À partir du Mercredi des Cendres, le 17 février, nous reprenons l'horaire habituel du secrétariat : **du lundi au vendredi, de 9h à 17h.**

✓ **Reçu pour l'impôt :**

Les reçus pour vos rapports d'impôt sont disponibles. Vue la pandémie, 2 moyens sont offerts à vous :

1. Les prendre au bureau, du lundi au vendredi, de 9h à 17h
2. Envoyer un courriel à : paroisse_stjoseph@bellenet.ca

N.B. Les reçus restants seront envoyés par la poste à la fin du mois de février.

Pour toute autre information, n'hésitez pas de nous appeler au 613-824-2472.

Merci de votre générosité !

✓ **Boîtes d'enveloppes :**

Pour ceux et celles qui n'ont pas eu la chance de prendre leur boîte d'enveloppes, vous pouvez le faire du lundi au vendredi, de 9h à 17h, tout en respectant les mesures sanitaires. Il est suggéré d'appeler avant de venir au 613-824-2472. Merci !

✓ Fin de la Campagne :

Nous vous invitons à cliquer à l'onglet de la [campagne](#) de notre site web afin de voir le somme recueilli et les projets réalisés. Merci de l'intérêt que vous avez porté à cette campagne ! Que Saint Joseph continue de veiller sur nous.

✗ Est retournée vers la Maison du Père :

†**Savage**, Gisèle née Tourangeau, décédée le 2 février 2021 à l'âge de 82 ans. Elle était l'épouse de Réjean Savage. Nos prières accompagnent cette famille éprouvée par le deuil.

✗ Mariage :

Nos félicitations à André St-Jean et Lesly Anne Dussault qui se sont unis par le sacrement de mariage ce vendredi 12 février 2021. Que le Seigneur bénisse leur union !

✗ La Parole nous interpelle :

La lèpre était une maladie horrible, détestable dans la vieille mentalité juive qui ne pouvait être la conséquence de péchés graves. De la sorte, le lépreux était tenu loin de la société pour éviter la contamination. Un regard de culpabilité et d'impureté lui était collé sans pitié à la peau (Lév. 13, 1-2.45-46). Le lépreux de l'évangile s'approchant de Jésus et se mettant à ses genoux, le supplie : si tu le veux, tu peux me purifier. Jésus, saisi de compassion, le toucha et il fut purifié de sa lèpre (Mc 1, 40-45). Ainsi guéri de sa maladie répugnante et déformante, il est capable de réintégrer sa famille et sa communauté. Nous comprenons que Jésus est le Seigneur qui répond toujours à la prière des pauvres et qui s'attaque aux préjugés et à l'exclusion.

Avec l'image de la lèpre, nous retrouvons toutes nos fragilités, nos faiblesses, nos handicaps, nos toxicomanies, tout ce qui nous défigure et nous ronge de l'intérieur, tout ce qui nous empêche d'être membres à part entière, totalement intégrés dans la famille humaine et d'offrir ce que nous avons d'unique et de meilleur. Nous avons tous besoin de la tendresse de Dieu qui s'implique toujours dans nos douleurs, dans nos problèmes et calamités et qui dit à chacun de nous : je le veux, sois purifié, soit guéri, soit pardonné, etc. Le Christ prend sur lui nos problèmes, nos péchés, nos maladies intérieures pour nous rétablir dans notre dignité de fils et de filles pour nous réintégrer dans la grande famille du Père. À sa suite, nous sommes invités à apporter un peu de réconfort et d'espérance à ceux et celles qui sont aussi malades, rejetés et isolés parce qu'être disciple du Christ, c'est être guéri par lui et marcher après lui pour agir comme lui. Saint Paul l'a écrit aux Corinthiens : Mon modèle, c'est le Christ. Je ne cherche pas mon intérêt personnel, mais celui de la multitude des hommes, pour qu'ils soient sauvés (Cf. 1 Co 10, 31-11, 1).

✓ **Message de notre archevêque au sujet de la vaccination :**

Veuillez consulter ce message dans la section « [Annonces importantes](#) » de notre site web.

✓ **Soirée « Porte ouverte virtuelle » sur les Chevaliers de Colomb :**

Vous et votre conjointe êtes cordialement invités à une soirée fraternelle parrainée par les Conseils d'Orléans (Paroisses Sainte-Marie - 11500 et Saint-Joseph - 5925) :

La soirée aura lieu le 25 février 2021, de 19 h à 20 h 30, sur Zoom. Les intéressés recevront un lien Zoom afin de participer à cette soirée « porte ouverte virtuelle ».

Venez apprendre comment devenir un Chevalier et comment les Chevaliers de Colomb peuvent protéger votre famille financièrement !

Voici comment nous protégeons les familles et les entreprises catholiques :

- Prestations fraternelles et avantages offerts aux membres des Chevaliers de Colomb ;
- Crédit d'un revenu garanti à vie ;
- Gestion du roulement des RÉÉR, des CÉLI et des CPG – garanties offertes sans frais ;
- Investissements respectueux des convictions catholiques – nous suivons les lignes directrices de la CÉCC en matière d'investissement ;
- Maximisation des comptes en fiducie ;
- Prise en compte de votre niveau d'acceptation des risques et création du portefeuille qui vous convient le mieux ;
- Positionnement de vos actifs pour réduire au minimum vos impôts, frais et pertes et pour maximiser votre revenu ;
- Création de stratégies fiscales efficaces pour préserver vos économies ;
- Discussions individuelles sur l'élaboration de votre plan afin de profiter de la vie tout en laissant un héritage durable ;
- Programmes des conseils locaux.

« Parce que planifier, c'est important. »

Présenté par : M. Désiré Ndongo, BA, MBA, conseiller fraternel des Chevaliers de Colomb

Joignez-vous à nous pour voir comment nous pouvons vous aider !

Confirmez votre présence à : claude6699@hotmail.com

✓ **Nouveau préposé au cimetière :**

Le préposé au cimetière Saint-Joseph d'Orléans prendra sa retraite bientôt. Nous sommes donc à la recherche d'une personne (homme ou femme) pour le remplacer. Le travail est variable et à temps partiel. Il implique la coordination pour les enterrements de cercueils, le creusage pour les urnes à mettre en terre et l'ouverture des niches pour y déposer les urnes assignées pour les columbariums.

Les inhumations sont faites à l'année longue, excepté pour les urnes en terre qui ne se font pas entre la mi-octobre et la mi-mai. Durant une année il peut y avoir entre 100 et 110 inhumations. Le préposé actuel assurera la formation nécessaire. Si vous avez des contacts

qui pourraient être intéressés, veuillez, SVP, leur en parler. Ils n'ont qu'à prendre contact avec la paroisse.

✓ **Nouveau site web de l'archidiocèse :**

Le nouveau site web de l'archidiocèse d'Ottawa-Cornwall se trouve à l'adresse
www.archoc.ca

✓ **Nouvelle adresse de l'archidiocèse :**

La nouvelle adresse postale de l'archidiocèse est : 1244, place Kilborn, Ottawa (ON), K1H 6L1 (à noter le nouveau code postal !).